



Doc. 14837
10 avril 2019

Situation des migrants et des réfugiés dans les îles grecques: il faut redoubler d'efforts

Amendement¹ n° 37

Mme Anastasia CHRISTODOULOPOULOU, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne
M. Georgios PSYCHOGIOS, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne
Mme Ioanneta KAVVADIA, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne
M. Georgios KYRITSIS, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne
Mme Elissavet SKOUFA, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Dans le projet de résolution, paragraphe 6, remplacer la première phrase par la phrase suivante:

«L'Assemblée invite l'Union européenne et l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (Frontex) à mettre en place des procédures de suivi, à demander des retours d'information spécifiques sur la situation des migrants sans papiers en Grèce telle qu'elle est rapportée par certains acteurs et à aider les autorités grecques à enregistrer et identifier correctement toutes les personnes qui arrivent par les frontières maritimes et terrestres gréco-turques.».

Déposé par:

CHRISTODOULOPOULOU Anastasia, Grèce, GUE
KAVVADIA Ioanneta, Grèce, GUE
KYRITSIS Georgios, Grèce, GUE
PSYCHOGIOS Georgios, Grèce, GUE
SKOUFA Elissavet, Grèce, GUE

1. 2019 - Deuxième partie de session

